

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IAE du 24 octobre 2000

Présents :

Mesdames CAMION, GOUGUEC, LOO, WALLART,
Messieurs DESMULIERS, DESPINOY, LEMAN, POTTIER.

Excusés :

Madame ADAM (pouvoir à Madame GOUGUEC)
Monsieur DEFER (pouvoir à Mme LOO)
Monsieur MALVACHE (pouvoir à M. DESMULIERS)
Monsieur REMY (pouvoir à M. LEMAN)

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du CA du 27 juin 2000
- Bilan de la rentrée 2000/2001
- Décision Budgétaire Modificative
- Election d'un directeur adjoint en remplacement de Mme FOSSE
- Questions diverses

Monsieur POTTIER salue l'action de Mme FOSSE.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU 27 JUIN 2000-11-03

Le compte-rendu du conseil d'administration du 27 juin 2000 est adopté à l'unanimité.

BILAN DE LA RENTREE 2000/2001

Statistiques :

° MSTCF

1^{ère} année 50 inscrits
2^{ème} année 45 inscrits

° IUP Sciences de gestion

1^{ère} année 22 inscrits
2^{ème} année 53 inscrits
3^{ème} année 34 inscrits

légère progression des effectifs en 1^{ère} année

° DESS CAF

28 inscrits

° DESS Gestion du Patrimoine

26 inscrits
un groupe en formation continue de 15 personnes

Monsieur LEMAN fait remarquer que la Caisse d'épargne a accueilli des étudiants de Gestion du Patrimoine, les étudiants étaient au guichet. Dans ces conditions, les objectifs du stage ne sont pas atteints.

° DESS CAAE
28 inscrits dans le 1^{er} groupe
23 ingénieurs en 2^{ème} année

Meilleur recrutement par rapport à l'année précédente.
Monsieur LEMAN souhaite que l'on relève le niveau qualitativement.

° DESS GAEI
15 inscrits

° DESS MIV
13 inscrits

° DESS Entrepreneuriat
5 inscrits

° DEA Sciences de Gestion
8 inscrits

DEA autonome sur Valenciennes depuis cette rentrée universitaire.
Monsieur DESMULIERS souligne qu'il a reçu , avec le concours de Monsieur MESCHI, tous les étudiants, 15 dossiers ont été retenus.

° DUECAG
23 inscrits

° DESCF
18 inscrits

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Monsieur DESMULIERS se réfère au document joint.
DBM de report

La DBM de report s'élève à 166 570,00 F, c'est le montant que devait la FDEG à l'IAE au titre de l'exercice 1999 mais qui a été réglé en 2000.
Cette somme a été reventilée, notamment afin d'assurer jusqu'à la fin de l'année, les déplacements des enseignants, le paiement des prestations internes etc...

DBM de rattachement

Concerne les dépenses et recettes supplémentaires.
Recettes : Taxe d'apprentissage, Subvention pour le DEA

Monsieur POTTIER signale que c'est maintenant qu'il faut mettre le dispositif de la taxe d'apprentissage en place. Cela rentre dans le cadre des études des étudiants en gestion. Les stagiaires peuvent téléphoner à l'entreprise où ils ont fait leur stage, il faudrait qu'ils récupèrent une promesse.
Il faut mettre en pratique tout de suite.

La DBM est votée à l'unanimité.

Monsieur DESMULIERS, propose d'examiner la question des droits concernant la formation continue et rappelle que le conseil doit se prononcer avant transmission au Conseil d'Administration de l'Université.

DUECAG	3900,00f
DESCF	9000,00f
	12 000,00f

Gestion du patrimoine	21 600,00f
-----------------------	------------

DESS MIV 9000,00f individuel
 18 000,00f entreprises

DESS GA EI mêmes montants

Les droits sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur DESMULIERS soumet au conseil la question de la composition de la commission de validation des acquis et d'équivalence professionnelle (voir liste jointe)

Monsieur LEMAN estime que les enseignants professionnels doivent être représentés.
Monsieur Jean-Marie LAURENT et Monsieur Jean-Michel POTTIER sont proposés en qualité de membre.

La proposition est acceptée à l'unanimité et transmise aux instances universitaires.

Monsieur DESMULIERS soumet au conseil la liste de présidence de jurys d'examen (voir liste).
Monsieur LEMAN trouve scandaleux que les enseignants ne soient pas présents aux délibérations de jury.
Il faudrait rappeler les devoirs aux enseignants.

La proposition est adoptée à l'unanimité et transmise aux instances universitaires.

La question des règlements d'examen est ensuite abordée par le conseil.

Pour l'IUP Sciences de gestion

Un débat s'instaure autour de l'attribution du titre d'ingénieur maître

Monsieur LEMAN : le conseil de perfectionnement ne peut valider une décision universitaire.

Monsieur DESPINOY : il faut individualiser

Monsieur LEMAN : pour les recruteurs c'est un niveau d'excellence, il ne faut pas brader le titre d'ingénieur maître.

Monsieur POTTIER : 1^{ère} règle avoir une moyenne supérieure à 14.

Une note précisant les conditions d'attribution sera examinée lors du prochain conseil.

Pour le DESS Gestion du Patrimoine la note minimale de 8 est proposée pour le mémoire.

Pour MSTCF, DESS CAAE, DESS MIV pas de modifications.

Pour le DEA, nouveau, il faut valider l'ensemble des séminaires (reprendre le texte) et obtenir une note de 10 au mémoire de recherche.

Monsieur LEMAN fait remarquer que les enseignants devraient être présents pour présenter les modifications de leurs diplômes.

Monsieur LEMAN et Monsieur POTTIER proposent une motion

En cas de modification de règlement, le CA statuera sur présentation du projet par le responsable pédagogique.

Cette motion est votée à l'unanimité.

Les modifications de règlements d'examen proposées sont adoptées sauf le DESS GA EI.

REMPLACEMENT DU POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT

Laissait vacant par le départ de Mme FOSSE.

Sur proposition du directeur, le Professeur Pierre-Xavier MESCHI est élu à l'unanimité.

Suffrage exprimé	14
Bulletin nul	0
Nombre de votants	14

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur DESMULIERS informe que la BNP nous a fait part de son souci de former des cadres en dessous de bac + 5.

300 cadres par an à bac + 3, licence professionnelle. Jacqueline DUCRET a commencé le dossier.

Monsieur LEMAN précise que la BNP recrute pour les métiers de conseillers. Vous n'aurez pas le soutien pour la licence professionnelle. Vous devrez trouver des stages. Cela ne verra le jour que si la marge est suffisante.

Monsieur DESMULIERS annonce que l'IAE devrait bénéficier de 1 087 000,00f de DGF.

Cette DGF est en très légère augmentation.

La dotation est supérieure à la dotation théorique que l'on devrait avoir.

L'étudiant Jean-François DESPINOY informe que l'association n'a pas de matériel informatique.

Monsieur DESMULIERS propose : nous avons des ordinateurs déclassés qui pourraient convenir à une association.

Monsieur DESMULIERS suggère à l'étudiant une cotisation minimale pour fonds de roulement de l'association des étudiants.

Prochain conseil d'administration prévu le 22 novembre à 18h30.